

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier subventionne les familles qui inscrivent leurs enfants à notre camp. Cette subvention s'applique aux 8 semaines. Elle est versée directement au Domaine et est exclus du montant que doit payer le parent.

Tarification du parent / semaine

Tarification du camp de jour

- 112\$ pour le 1^{er} enfant;
- 105\$ pour le 2^e enfant;
- 97\$ pour le 3^e, 4^e et suivants, enfant.

SERVICE DE GARDE GRATUIT de 7h à 9h et de 16h à 17h30

Tarification des spécialités (montant à ajouter au tarif du camp de jour)

Danse 6-9 ans : 40\$

Danse 10-13 ans : 70\$

Katag : 80\$

Laser tag : 85\$

Médiéval I et II : 85\$

Escrime médiéval : 80\$

Multisports : 75\$

Projets artistiques : 80\$

Sciences en folies : 90\$

Lab Robot : 100\$

Formation d'assistant-moniteur (14 ans au 26 juin): 300\$



Offre spéciale

T-shirt pour enfant à l'effigie du camp : 10,50 \$ + tx

Coût réel / crédit d'impôt - Relevé 24

Les frais de camp de jour sont reconnus comme des frais de service de garde. En conséquence, vous bénéficiez des crédits d'impôt provincial et fédéral prévus aux lois fiscales. Au provincial, le montant du crédit d'impôt est substantiel, tout particulièrement pour les familles à faible revenus. Vous pouvez aussi demander un versement anticipé. Pour informations, allez sur le site suivant :

<https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-frais-de-garde-denfants/>